

RÉSERVÉ À L'AGANOT

Date d'adhésion :

Numéro d'adhérent :

BULLETIN D'ADHÉSION

Office de Maître(s) :

Nom : Prénom : ou
Raison sociale : Numéro SIRET : Forme juridique (1) : ☐ Individuel ☐ EIRL ☐ EURL ☐ SCP ☐ SEL option IR☐ Suppléant ☐ Administrateur ☐ Associé(e) BNC d'une société à l'IS

Adresse de l'Office :

Suite Adresse : Code Postal : Ville : Téléphone : Fax : 1- Adresse e-mail de l'Office :

2- Adresse e-mail professionnelle pouvant recevoir des données de vos déclarations fiscales :

Date de début d'activité :

Pour les sociétés, renseigner le tableau annexe

Ayant droit d'un Notaire (1) ☐ Individuel ☐ Associé décédé le : **DÉCLARE**

- adhérer à l'ASSOCIATION

- souscrire aux obligations prévues pour les adhérents à l'article 9 des statuts de l'Association de Gestion et d'Assistance du Notariat et à l'article 4 du règlement intérieur, - souscrire l'engagement ci-joint

FAIT à : le : **SIGNATURE**

(1) cocher la case utile

NB : pour les sociétés, signature de l'un des associés valant engagement pour tous les associés au nom de la société

Coordonnées du S.I.E dont dépend l'étude :

Adresse :			
Adresse Suite:			
Code Postal :		Ville :	
Téléphone :		Fax :	
Adresse e-mail :	@dgfip.finances.gouv.fr		

Coordonnées de l'expert-comptable :

Raison sociale :			
Adresse :			
Suite Adresse :			
Code Postal :		Ville :	
Téléphone :		Fax :	
N°Siret :			
Adresse e-mail :			

**Tableau annexe à renseigner uniquement pour les sociétés
(une ligne par associé)**

Nom	Prénom	Nb de parts (en %)	Date prestation de serment	Adresse e-mail professionnelle personnelle <u>ET</u> Numéro de téléphone portable

ENGAGEMENT

Conformément aux recommandations que le Président du Conseil Supérieur du Notariat s'est engagé à faire à l'ensemble des notaires à la date du 24 Janvier 1978, je m'engage personnellement à :

- > Tenir les documents professionnels, conformément au plan comptable de la profession (articles 99 et 100 du Code Général des Impôts) ;
- > Mentionner sur ces documents le détail des sommes reçues, l'identité du client, le mode de règlement et la nature des prestations fournies ;
- > Régler chaque année la cotisation prévue par les statuts et le règlement intérieur ;
- > Communiquer à l'Association, préalablement à l'envoi au service des impôts, la déclaration des revenus professionnels prévue à l'article 97 du CGI, le montant du résultat imposable et l'ensemble des données utilisées pour la détermination de ce résultat, les déclarations de TVA, de CVAE, les éventuelles déclarations rectificatives, la déclaration des revenus encaissés à l'étranger et tous renseignements utiles au rapprochement entre ces déclarations et ma déclaration de résultat.
- > Donner mandat à l'Association pour la télétransmission, de ma déclaration n°2035 (et ses annexes) prévue à l'article 1649 quater H du CGI, sauf si cette télétransmission est déjà assurée par le cabinet comptable établissant la déclaration n° 2035 ; de l'attestation d'adhésion et du compte-rendu de mission.
- > Répondre aux demandes d'information, nous transmettre tous les renseignements et documents utiles de nature à établir la régularité, la concordance, la cohérence et la vraisemblance des déclarations ;
- > Faire connaître à l'Association, toute modification concernant mon mode d'exercice ;
- > Informer l'Association de tout contrôle fiscal dont je pourrais faire l'objet et des résultats de celui-ci ;
- > Autoriser l'Association à communiquer à l'administration fiscale, dans le cadre de son assistance technique, les documents ou renseignements visés ci-dessus, "à l'exception des documents comptables, quels qu'ils soient, fournissant une vision exhaustive des opérations comptables de l'entreprise" ;
- > Pour un ayant droit d'un notaire décédé titulaire à ce titre de revenus non commerciaux non professionnels : « déclare souscrire à l'engagement d'amélioration de la connaissance des revenus conformément à l'article 1649 quater F du CGI » (Arrêté ministériel du 26 juin 2009) ;
- > Si vous rencontrez des difficultés de paiement, vous êtes invité à contacter le service des impôts dont vous dépendez. En cas de difficultés particulières, et sur demande, une information complémentaire relative aux dispositifs d'aide aux entreprises en difficulté est proposée par l'association. Vous pouvez vous rendre sur le site : <http://www.economie.gouv.fr/dgfip/mission-soutien-aux-entreprises> (BOI-DJC-OA-20-10-10-20-20160406) ;

FAIT à :

le :

SIGNATURE

NB : pour les sociétés, signature de l'un des associés valant engagement pour tous les associés au nom de la société